

## **Rapport annuel**

### **Association des juristes d'expression française de l'Alberta**

**le 17 novembre 2006**

Une deuxième année de mon mandat vient de se terminer et je suis fier du travail accompli par notre organisation pour bien remettre l'AJEFA sur pied. Dans ce rapport je vais tâcher de vous donner un aperçu assez détaillé de ce que nous avons accompli. Le comité exécutif, composé du président, vice-président et trésorier, s'est réuni à trois reprises au courant de l'année 2005-2006; également, les membres du Conseil d'administration se sont réunis trois fois pendant l'année, en novembre 2005, en mars et en juin 2006. La rencontre du Conseil d'administration du 17 mars dernier s'est déroulée lors du Colloque de la FPFA où nos membres ont travaillé à définir les priorités pour l'année et ont également eu la chance de participer à la conférence de l'explorateur M. Bernard Voyer. Lors de notre troisième rencontre le 28 juin 2006, entre autres choses, nous avons approuvé les projets que nous avons déposés à Justice Canada.

Notre entente avec l'ACFA a été renouvelé pour l'année 2006. Nous sommes satisfaits des services et de l'appui que notre directrice générale, Fernande Bergeron, reçoit de l'équipe au bureau de l'ACFA provinciale.

Au courant de l'année nous avons fait des efforts pour recruter de nouveaux membres. Une lettre a été envoyée à 150 juristes de la province; mais il faut avouer que le taux de réponse n'était pas tout à fait positif. Nous avons constaté que la meilleure façon de recruter des membres est par un contact personnel. Par contre, l'an passé à notre AGA nous avions 12 membres d'inscrit à notre répertoire et je suis très fier de vous annoncer que cette année nous avons présentement 40 membres d'inscrit à notre répertoire.

Les projets soumis à Justice Canada cette année sont:

1. Financement de base (fonctionnement) - accepté
2. Plan de communication (2ième année) - accepté
3. Theatre jeunesse juridique - accepté
4. Inventaire des ressources juridiques en Alberta (Phase 2) -(lettre de Justice Canada à suivre prochainement)

Depuis que nous avons un bureau et une directrice générale nous recevons énormément d'appels pour des renseignements. Selon Fernande, trois quarts de ces appels sont pour obtenir le nom d'un avocat qui parle le français. Notre site Web [ajefa.ca](http://ajefa.ca) est très utile pour ces personnes. Les autres demandes sont également pour obtenir des services en français qui touchent plus précisément les domaines de

l'aide juridique (Legal Aid), services de référence (Dial-a-Law), etc. Malheureusement, faute de services disponibles en français, nous ne pouvons pas toujours les aider. C'est un domaine que notre association devra travailler au courant de la prochaine année.

Nos activités au courant de l'année 2005-2006 étaient :

#### Mini conférences :

Une série de 3 minis conférences étaient organisées au printemps dernier au Palais de justice au centre ville à Edmonton – sur l'heure du midi. Le but de ces minis conférences était tout d'abord d'encourager un réseautage entre les membres et entre les membres et la communauté francophone de l'Alberta tout en s'informant sur des thèmes précis. Nous sommes fiers que soixante quinze personnes ont assisté à ces conférences. Nos invités lors de ces conférences étaient: Me Deni Lorieau, représentant du Commissaire aux langues officielles du Canada (Le projet de Loi S-3 et la partie VII de la Loi sur les langues officielles; perspective du Commissariat aux langues officielles); M. Edmund Auger, professeur et chercheur au Campus Saint Jean (Le statut officiel de la langue française en Alberta : Origines constitutionnelles et péripéties politiques); et Me Jean Pierre Baribeau, conseiller juridique au Ministère de la Justice du Canada (La nouvelle loi fédérale sur les contraventions et la mise en oeuvre de cette loi en Alberta) .

Je tiens à remercier M. Étienne Alary et son équipe au journal Le Franco ainsi que Eve Marie Forcier et son équipe de Radio-Canada, Edmonton, qui nous ont donné une très bonne visibilité médiatique pour chacune de nos conférences entre autres activités pendant l'année. Vous pouvez consulter en partie le contenu de ces conférences en visitant notre site web ([www.ajefa.ca](http://www.ajefa.ca)) sous la rubrique " Ressource".

#### Plan de communication :

Le projet Plan de communication est un projet développé au niveau national par la FAJEF (Fédération des associations des juristes d'expression française) pour chaque province pour une période de trois ans. La première année du projet nous a permis de finaliser notre site web, de faire faire des affiches, des affichettes, des cartables, des cartes d'affaires et notre papier à lettre. Nous avons distribué en tout : 800 (affiches et affichettes) à tous les organismes et institutions provinciales francophones ainsi qu'aux bureaux d'ACFA régionales. La réponse était très positive et certains d'entre eux nous contact pour en obtenir en plus grande quantité.

Nous avons également envoyé une lettre à tous les organismes provinciaux pour se faire connaître et indiquer notre intention de travailler en partenariat avec ces groupes. Suite à cette initiative nous avons collaboré avec La Coalition des femmes de l'Alberta et le comité femmes de la régionale d'Edmonton pour présenter le film *Elles Étaient Cinq* au théâtre du Campus St. Jean pour souligner la journée internationale de la femme le 8 mars dernier. Une de nos membres, Me Francine Roy, a accepté bénévolement d'animer la discussion lors de la présentation de ce film. J'ai personnellement assisté à cette présentation. Un grand merci à Me Francine Roy pour sa précieuse collaboration.

Un deuxième organisme nous a également contactés pour travailler en collaboration avec eux : La Fondation Franco Albertaine, pour offrir des ateliers sur les Testaments pendant la semaine des testaments au mois d'octobre ici à Edmonton. Me Paul Foisy, un autre membre de l'AJEFA, a présenté cet atelier et nous offrons un grand merci à Paul pour son beau travail.

Nous avons commencé une première clinique juridique pour les nouveaux arrivants à la Cité francophone à Edmonton le 30 septembre dernier. Nous remercions deux de nos membres, Me Hervé Durocher et Me Robert Simpson qui accueillait des gens de la région à cette clinique.

La deuxième année du plan de communication, nous allons concentrer nos efforts à recruter plus de membres et à bien faire connaître l'association autant à des groupes francophones communautaires qu'anglophones et à développer de nouveaux partenariats. Nous croyons qu'il est important pour nous ainsi que pour les organismes francophones provinciales de travailler en collaboration et d'unir nos efforts pour rejoindre un plus grand nombre de personnes et obtenir de meilleurs résultats.

Un autre grand projet que nous avons entrepris grâce à la contribution financière de Justice Canada est notre Inventaire des ressources juridiques en français en Alberta. Nous avons embauché deux recherchistes pour contacter au-delà de 200 organisations, agences gouvernementales ou autres bureaux et services pour connaître les ressources dans le domaine juridique en français en Alberta. Comme le projet devait être complété pour la fin mars 2006, nous avons manqué de temps pour finaliser et préparer un bottin de ces ressources. Nous avons donc demandé à Justice pour une phase 2 à ce projet afin de le bien compléter. Quoique incomplet les résultats jusqu'à date sont intéressants et nous ont démontré que plusieurs agences aimeraient travailler avec nous pour trouver ou augmenter des ressources en français.

Comme notre association fait partie d'une plus grande famille au national, la FAJEF, j'ai assisté à quatre rencontres nationales pour des réunions au niveau du conseil d'administration de la FAJEF. Notre directrice générale a participé également à quatre rencontres nationales avec les directions des autres six AJEFs. Ces rencontres sont normalement organisées dans le cadre d'un événement national (par ex : Le congrès national de l'ABC à St. Jean, Terre-neuve au mois d'aout et la consultation nationale de Justice Canada (PAJLO) entre les AJEFs et d'autres intervenants clés à Ottawa au début de ce mois). Justice Canada a convoqué une Consultation nationale en droit de famille à Ottawa le 4 novembre dernier et nous sommes très fiers de la bonne participation des juristes de l'Alberta. Je tiens à remercier Me Natalie Tymchuk d'Edmonton et Me Louise Huard-Peake de Calgary, deux de nos membres, qui ont assisté et contribué à cette consultation.

En terminant, je tiens à vous assurer que je suis entouré d'une équipe de bénévoles fidèles et incroyables qui siègent au Conseil d'administration et au Comité exécutif. Leur dévouement à la cause des francophones est remarquable et je désire les remercier toutes et tous du temps qu'ils investissent au sein de l'AJEFA.

Me Allan Damer  
Président de l'AJEFA